



«Prêt pour l'avenir»

Information sur le Service des transports Croix-Rouge 2022+

Grâce à la fusion de différentes régions de la CRS Canton de Berne, il est désormais possible d'offrir le Service des transports Croix-Rouge dans tout le canton. Les modifications suivantes seront introduites dans la région Jura bernois **à partir du 1^{er} janvier 2022** :

- **Normalisation cantonale de la prestation**

Dans le Service des transports Croix-Rouge 2022+, les normes cantonales s'appliqueront, dans la mesure du possible et compte tenu des conditions régionales, pour le Service des transports Croix-Rouge.

- **Numérisation de la prestation**

En travaillant avec un programme informatique moderne et l'application pour les conducteurs et conductrices bénévoles, il est possible de simplifier les processus administratifs et organisationnels et de préparer le Service des transports Croix-Rouge aux défis futurs (IMPORTANT : l'utilisation de l'application n'est pas obligatoire pour les conducteurs et conductrices déjà en activité).

- **Financement de la prestation**

En raison de la croissance et des exigences accrues de la prestation, ses coûts n'ont cessé d'augmenter. Grâce à une plus grande participation des passagers aux coûts (en tenant compte des cas difficiles au moyen d'une réduction sociale), le financement jusqu'à présent important de la prestation sera réduit à un niveau raisonnable par le biais des dons et des cotisations des membres. Ainsi, le financement est comparable à celui des autres prestations du canton de Berne. La numérisation et la standardisation des processus minimisent les coûts de personnel. Le financement de la prestation sera assuré à plus long terme.

- **Les tarifs suivants seront appliqués dans l'ensemble du canton de Berne à partir du 1^{er} janvier 2022**

Tarif OFAS* : CHF 1.20/km (TVA incl.)

(pour tous les passagers dès 62 ans)

Tarif Non OFAS* : CHF 1.80/km (TVA incl.)

(pour tous les passagers jusqu'à 61 ans, ainsi que pour les trajets payés par des tiers tels que l'AI, SUVA, services sociaux)

*OFAS = Office fédéral des assurances sociales

- **Rabais social CRS**

Pour ceux et celles qui paient eux-mêmes les frais en ayant des moyens financiers limités, un rabais social CRS est accordé. Les personnes intéressées sont priées de contacter leur antenne régionale.



- **Apparence uniforme**

Le Service des transports Croix-Rouge 2022+ garantit une apparence uniforme du Service des transports Croix-Rouge dans tout le canton. Les moyens de communication peuvent être conçus, créés et mis en œuvre de manière centralisée, uniforme et efficace pour l'ensemble du canton.

- **Bénévolat moderne**

Le bénévolat effectué dans le cadre du travail au sein du Service des transports Croix-Rouge 2022+ est conforme aux normes habituelles et répond aux nouvelles exigences du bénévolat en matière d'organisation. Les conducteurs et conductrices bénévoles peuvent se concentrer sur leur travail en tant que bénévoles et ne seront pas soumis à des tâches administratives supplémentaires. Les conducteurs et conductrices bénévoles sont préparés et encadrés de manière professionnelle et en temps utile et reçoivent les formations et les informations nécessaires. Leur identification avec la CRS Canton de Berne est renforcée.